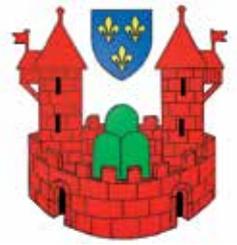


BERGHEIM

Infos

Journal d'information de la ville de Bergheim



n°4 • JUIN 2016



www.ville-bergheim.fr f Bergheim's news



Éditorial



Mesdames, Messieurs,

Chaque génération s'interroge sur le monde qu'elle souhaite laisser à ses enfants, un monde meilleur, plus beau, une qualité de vie supérieure.

Et nous, quel village souhaitons-nous léguer à nos enfants ? Comment voyons-nous notre village dans 5 ou 10 ans ?

Au niveau environnemental, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires va forcément avoir une répercussion. En bons Alsaciens, nous avons l'habitude que tout soit « propre », c'est-à-dire sans mauvaises herbes visibles, grâce à un ou deux passages annuels d'herbicides. Et cela, non pas dans un objectif de sauver une récolte mais pour l'agrément et la facilité. On peut se poser la question : pourquoi utiliser des produits qui sont sources de pollution pour l'eau que nous consommons ou que nos enfants consommeront ? Et ce, d'autant plus en ville où les pluies rincent les herbicides et les concentrent vers les réseaux d'évacuation.

Cela ne vaut-il pas qu'on tolère quelques brins d'herbe entre les pavés ? Nos rues n'en seront pas moins fleuries et nos fleurs pas moins jolies.

En 2016, Bergheim a bon espoir de conserver ses 4 fleurs lors de l'audit qui aura lieu fin juillet. Une bonne partie des critères de ce label, dont nous sommes très fiers, concerne la qualité de vie. La prise en compte de l'environnement, l'image, l'accueil, le lien social, tout cela fait partie de la qualité de vie. Une qualité de vie meilleure que nous souhaitons offrir à nos enfants.

Élisabeth SCHNEIDER
Adjointe au Maire

Environnement

Démarche « zéro pesticide » : une question d'anticipation

Notre commune s'est engagée début 2015 dans une démarche « zéro pesticide ». En cela elle ne fait qu'anticiper la réglementation, car à partir de janvier 2020 l'utilisation de tels produits sera interdite pour les collectivités et en 2022 pour les particuliers.

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires demande une gestion très différente des espaces verts. Pour l'aider dans cette démarche, la commune s'est appuyée sur un organisme spécialisé : la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui a établi un diagnostic de nos pratiques et fourni des préconisations. M. François MULLER, responsable des services techniques et son équipe étaient déjà engagés dans la bonne direction, mais un regard extérieur est toujours utile. Voici quelques exemples de ses préconisations :

- privilégier le fleurissement en pleine terre plutôt qu'en bac,
- compléter le fleurissement d'annuelles avec des plantes vivaces (ce qui a été fait route de Colmar par exemple),
- pratiquer différentes hauteurs de tonte sur le même espace vert, car une herbe à 6.5 cm contient beaucoup moins de pissenlits qu'à 3.5 cm,
- végétaliser les zones de stationnement (comme le parking du rempart Est).



L'entretien du cimetière

Un point sensible reste la gestion du cimetière. Une réflexion est en cours pour l'évolution de son entretien. Mais là aussi, il sera certainement moins minéral et plus verdoyant. Certaines parties sont plus faciles à mettre en œuvre, notamment la partie ouest, où déjà, il n'y a plus de désherbage mais de la fauche, ainsi que le long du mur nord où du sedum, plante vivace peu exigeante, sera planté.

Il est important que tous les habitants participent à cette démarche en n'utilisant pas de désherbant sur la voie publique et pourquoi pas, favoriser la pousse de petites fleurs le long des murs.



Des zones à ne pas traiter

Utiliser des produits phytosanitaires là où il y a de l'eau augmente le risque de transfert de ces produits vers les eaux de surface et les eaux souterraines. Sont considérés comme points d'eau : les cours d'eau ou fossés circulants, les points de raccordement au réseau hydrographique ou pluvial, les sources, lavoirs, étangs, bassins de rétention ainsi que la proximité de la nappe

phréatique. À Bergheim, les points d'eau cités plus haut sont tous présents dans notre commune : le long du Bergenbach, les fossés dans les vignes, le lavoir.

Il faut savoir que la réglementation oblige à respecter une zone non traitée de 5 m à distance des berges d'un cours d'eau ou d'un point d'eau. Cette zone peut aller jusqu'à 50 m selon le produit utilisé. L'information est visible sur les emballages des produits phytosanitaires sous la dénomination ZNT (zone non traitée). Ceci vaut pour les particuliers autant que pour les professionnels.

Modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) : avis d'enquête publique

Conformément à l'arrêté du Maire n° 2016/053 du 23 mai 2016, il sera procédé à une enquête publique sur la modification n° 5 du P.O.S. de Bergheim. Ce projet est présenté et porté par la commune, il vise à permettre la valorisation d'un ancien site hôtelier sis faubourg Saint-Pierre et à faire évoluer les dispositions réglementaires sur des points mineurs (obligations en matière de stationnement, notion d'annexe à l'habitation, aspect des constructions dans le secteur NAb). L'enquête publique aura lieu du lundi 27 juin au vendredi 29 juillet 2016 inclus. À cet effet un dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie durant cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Louis SCHINDLER se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie : le lundi 27 juin 2016 de 10h à 12h, le mercredi 13 juillet 2016 de 10h à 12h, et le vendredi 29 juillet 2016 de 16h à 18h. À l'issue de cette enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bergheim, et ce pendant une durée d'une année à compter de la remise du rapport et des conclusions motivées par le commissaire enquêteur. Il sera également consultable durant un an sur le site internet de la commune : www.ville-bergheim.fr.

Label 4 fleurs : passage du jury

Notre village participe au concours des Villes et villages fleuris depuis de nombreuses années. Depuis 1998, il est titulaire de la distinction la plus élevée, les 4 fleurs. Cette distinction participe à sa notoriété et à la fréquentation touristique en hausse constante. Cela impacte donc la vie économique de notre cité. Tous les trois ans, ce classement est remis en question lors d'une visite de contrôle d'un jury. Ce sera le cas cette année. Longtemps, la qualité et l'abondance du fleurissement étaient les critères prépondérants. Un changement s'est amorcé pour englober le respect de l'environnement, l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires, les économies d'eau, l'intégration des habitants à la démarche, la gestion différenciée des espaces verts, la préservation du patrimoine... La participation des habitants est primordiale dans ce label : participation au fleurissement, mais aussi au respect de la réglementation environnementale (comme celle des zones non traitées) et participation aux manifestations locales. Le label 4 fleurs est devenu un label de qualité de vie où la politique globale de gestion du village est au moins aussi importante que le fleurissement proprement dit.



Équipement

Le nouvel atelier municipal a été inauguré

Le 13 mai dernier, le nouvel atelier municipal, situé au lieu-dit Hexenplatz, a été inauguré par le maire, Pierre Bihl, en présence de nombreuses personnalités.

La construction de cet atelier a démarré en janvier 2015 pour s'achever un an plus tard. Elle permet de pallier le manque de place chronique auquel était confronté notre service technique, le matériel étant auparavant stocké dans quatre emplacements différents. Le nouvel atelier offre un espace de travail de 1460 m² et consacre 1110 m² au stockage du matériel communal et à celui du comité des fêtes avec les mezzanines. Le coût de cet investissement s'est élevé à 1250000 euros, la Région et le Conseil Départemental ont subventionné le projet à hauteur de 50000 euros chacun. Un emprunt de 750000 euros a permis de boucler le financement.

Les architectes Étienne Morand MEYER et Gilles JELTSCH ont conçu un bâtiment qui fait la part belle au bois et s'intègre parfaitement dans son environnement avec sa toiture végétalisée.

L'ancien atelier, quant à lui, va reprendre du service très rapidement, puisqu'il est promis au corps des sapeurs-pompiers volontaires, après quelques transformations et aménagements.

L'inauguration s'est prolongée le samedi après-midi avec des «portes ouvertes» afin de permettre au public de visiter ce nouvel équipement déjà apprécié par l'ensemble du service technique.



De nombreux élus étaient présents parmi lesquels : Jean-Louis CHRIST, député-maire de Ribeauvillé, Émilie HELDERLÉ, conseillère départementale du canton de Sainte-Marie-aux-Mines, Frédéric PFLIEGERSDOERFER, conseiller régional et maire de Marckolsheim, Jacques CATTIN, conseiller régional et maire de Voegtlinshoffen, Umberto STAMILE, président de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et maire de Guémar.

Finances

Vote du budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 a été adopté à l'unanimité en séance du Conseil Municipal le 11 avril dernier. Il s'équilibre à 3965000 € en section de fonctionnement et à 3346500 € en section d'investissement.

Le budget 2016 est une fois de plus marqué par une baisse progressive de la dotation forfaitaire de l'État et une augmentation de la contribution au FPIC (Fonds de péréquation) établie à 131911 €. Malgré cela, les investissements prévus cette année sont encore conséquents, avec notamment le démarrage des travaux de réaménagement de la route de Sélestat, de l'opération d'installation d'un système de vidéo-surveillance, les travaux de mise en conformité du musée des Sorcières et la transformation de l'ancien atelier municipal en Centre de Première Intervention.

Afin de ne pas alourdir la dette de la ville et de préserver ses capacités d'investissement pour les années à venir, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une hausse modérée (+1 %) des impôts communaux. Une gestion rigoureuse et une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis de limiter cette augmentation.

Bergheim's news fête son premier anniversaire

Le 5 mai dernier, la page Facebook « Bergheim's news » a soufflé sa première bougie. Vous êtes déjà plus de 900 fans à adhérer à ce nouveau mode de communication, nous vous en remercions.

Cette page connaît un fort engouement et permet de vous informer sur les événements à venir mais également de vous faire part des actualités du quotidien. Encore merci à tous pour votre soutien et continuez à nous suivre et à partager la page afin d'atteindre la barre des 1 000 fans.

Rejoignez-nous : <https://www.facebook.com/bergheimsnews/>



Bien gérer vos déchets ménagers

Trier correctement vos déchets consiste à les séparer et à les récupérer selon leur nature pour leur donner une seconde vie. Cela permet d'économiser les matières premières, de créer des emplois et de préserver l'environnement. Chaque foyer doit être doté d'une poubelle pour les ordures ménagères. Elle est collectée par camion poubelle



en pesée embarquée chaque mercredi. Ne jetez pas vos déchets ménagers dans les poubelles de ville. Lors du Conseil Municipal du 25 février 2013, une délibération a été prise pour l'« Instauration d'une amende forfaitaire pour

prise en charge des dépôts sauvages lorsque le contrevenant est identifié, soit 100 € ».

Des bennes de tri sont à votre disposition sur 5 sites situés à plusieurs endroits de notre cité, pour le carton, le verre, le plastique et l'acier/aluminium. Pour le reste, il faut vous rendre aux déchèteries de Ribeauvillé et Riquewihr avec votre badge. Pas de stockage au niveau des bennes. Pour les déchets végétaux, il existe un site vert, à la sortie du village vers Sélestat, ouvert le samedi de 10h à 17h.

Contactez la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (<http://www.cc-ribeauville.fr>) - Service Environnement (03 89 73 27 10), pour vous procurer une poubelle ou pour vous aider à mettre en place votre composteur si vous disposez d'un jardin.

Belle mobilisation pour la journée citoyenne



Les participants à la journée citoyenne



Les jeunes pongistes se sont mobilisés



Travaux de peinture

Samedi 21 mai a eu lieu la deuxième édition de notre journée citoyenne. Elle a réuni pas moins de 100 personnes sous un beau soleil, ce qui a largement contribué à son bon déroulement.

Travaux de peinture

La mise en peinture de la rambarde du chemin de ronde des remparts a été achevée et s'est poursuivie par le côté sud.

Préservation du patrimoine

Coup de jeune pour la tour des Sorcières : une équipe avait pour mission de désherber les murs intérieurs et les créneaux de la tour, un bel atelier qui permet d'entretenir notre patrimoine médiéval.



Entretien de la tour des Sorcières



Pierrier du Grasberg

Sur les hauteurs du Grasberg, il a fallu remettre en état le pierrier, amoncellement de caillou servant de refuge à la faune locale. Les bénévoles ont eu à cœur de faire ce travail sous le signe de la convivialité.

Nettoyage de printemps à l'église

Les bénévoles du Conseil de Fabrique et d'autres participants se sont associés pour dépoussiérer le mobilier

et cirer le sol, une initiative utile à la veille de la messe dominicale.

« Haut-Rhin Propre »

Dans le cadre de l'action annuelle « Haut-Rhin Propre », les inconditionnels de cette opération ont été aidés par les jeunes de la section « Tennis de Table » encadrés par leurs entraîneurs. On peut se féliciter de la participation active de cette jeunesse.

Créativité

Les plus créatifs ont animé l'atelier « création d'hôtel à insectes » au nouvel atelier communal. Cet abri réalisé avec des matériaux divers : briques, paille, pomme de pin, roseaux... permet aux insectes de trouver refuge. Les enfants ont pu repartir avec leur création. Deux grands hôtels ont également vu le jour pour être installés sur le parvis de l'église et à l'étang de pêche.

Pour clôturer cette matinée, tous les participants étaient conviés au centre socio-culturel pour partager un bon repas confectionné par nos aînés.

Jamais deux sans trois, nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine, et n'hésitez pas tout au long de l'année à nous faire part de vos idées de chantier. à l'adresse : bergheiminfos@gmail.com.



Concours

VOTEZ pour le tilleul de Bergheim !

Âgé de plus de sept siècles et plus vieil arbre du Haut-Rhin, le tilleul de Bergheim va participer au concours de l'arbre de l'année organisé par l'Office National des Forêts (ONF) et le magazine « Terre Sauvage ». Il sera le digne représentant de la région Grand Est.

Notre tilleul autour duquel on dansait jadis et qui protège aujourd'hui les flâneurs des rayons du soleil, est encore vaillant malgré son grand âge et mérite d'être soutenu.

Pour cela, il suffit de lui accorder vos suffrages pour le prix du public en vous rendant sur le site : www.arbredelannee.com.



Mobilisez-vous pour que notre tilleul multiséculaire soit connu bien au-delà des frontières de notre région.

Le vote est ouvert jusqu'au 31 août.

Association

Club de Country Seniors : « SPIRIT ATTITUDE »

Sous la direction d'Apalib, le groupe de Country Senior « SPIRIT ATTITUDE » de Bergheim a été créé en septembre 2009 avec une animatrice confirmée, Sylvie GUTH. Le groupe a démarré avec six personnes et compte actuellement plus d'une vingtaine de dames et un monsieur, un appel est d'ailleurs lancé à la population masculine. Il se réunit au Centre Sportif et Culturel tous les mercredis après-midi de 14h à 15h pour élaborer de nouvelles chorégraphies, et de 15h à 16h pour répéter les danses déjà acquises. Cette discipline fait travailler la mémoire pour enregistrer les chorégraphies, et en même temps fait bouger pour se maintenir en forme.

Le groupe de Bergheim est composé de personnes venues de Ribeauvillé, Riquewihr, Ammerschwihr, Sigolsheim, Colmar et Bergheim. Tout nouveau membre sera le bienvenu.

« SPIRIT ATTITUDE » se produit une fois par mois dans différents EHPAD, pour le bonheur des résidents. Cette année, il sera présent lors de la fête du Gewurztraminer avec une représentation de country alsacien.

Renseignements ou inscription, Sylvie GUTH :

robert.guth@orange.fr - 03 89 71 87 52 ou 06 80 78 67 07



JUIN

18 | Fête de la bibliothèque

18 au 26 | Exposition de peinture à l'ancienne synagogue

24 | Fête de la musique au Jardin de Ville

26 | Concert Chœur Lyrique d'Alsace, à l'église à 18h, entrée libre

JUILLET

Du 08 au 17 | Exposition de céramiques à l'ancienne synagogue

16 | Bal champêtre au Jardin de Ville

21 | Fête Alsacienne, place du Docteur Walter

25 | Marche Saint-Jacques, en journée

30 et 31 | Fête du Gewurztraminer, marché aux puces

AOÛT

04 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter

Du 06 au 14 | Exposition de peinture à l'ancienne synagogue

11 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter

18 | Fête Alsacienne, place du Docteur Walter

18 | Cinéma en plein air, Remparts Nord

SEPTEMBRE

Du 01 au 11 | Exposition de peinture à l'ancienne synagogue

03 | Concert « Musique et Chants » trio ADIB, 20h30, à l'ancienne synagogue, entrée libre

10 et 11 | Fête des Remparts

24 | Concert d'accordéon d'Elssasser Büawa, à l'ancienne synagogue à 20h30, entrée libre

OCTOBRE

Du 01 au 10 | Exposition de peinture à l'ancienne synagogue, Arc en Ciel

16 | Fête de la choucroute au CSC à 12h

NOVEMBRE

06 | Concert Chœur des Enseignants de Ribeauvillé, à l'église à 17h, entrée libre

Du 26/11 au 23/12 | Chemin des crèches

DÉCEMBRE

02-09-16 | Contes de l'Avent, bibliothèque à 17h

06 | Saint-Nicolas, place du Dr Walter

Du 09 au 11 | Marché de Noël

« BERGHEIM Infos »

Magazine édité par la Ville de Bergheim
N° 4 - Juin 2016

- Directeur de la publication : P. BIHL, Maire
- Rédaction : Commission Communication
- Crédit photographique : mairie, associations
- Conception-réalisation-impression :
Formacom (03 88 08 22 00)
Dépôt légal : à parution